

COMMUNIQUÉ
29 avril 2014

**DÉCLARATION ENCOURAGEANTE DU PREMIER MINISTRE
MAIS L'AD-PA RESTE VIGILANTE**

Le Premier Ministre dans son courrier aux parlementaires de la majorité a évoqué la présentation prochaine de la Loi Vieillesse au Parlement.

L'AD-PA s'en réjouit d'autant que M. VALLS s'exprimait pour la première fois sur le sujet et qu'elle considère que l'aide aux personnes âgées peut être une chance pour la Société.

L'AD-PA reste pour autant très vigilante sur l'utilisation dès le 1^{er} janvier 2015 de l'intégralité des crédits de la CASA (Contribution Additionnelle de Solidarité Autonomie) payée par les retraités depuis avril 2013 afin de financer la réforme de l'aide aux personnes âgées.

Cette contribution initialement destinée à l'aide à l'autonomie doit y être intégralement affectée en 2015 pour mieux aider les personnes âgées à domicile et en établissement comme pour lutter contre le chômage en créant les centaines de milliers d'emplois dont nos aînés ont besoin.

Utiliser la CASA à d'autres fins constituerait le plus grand détournement de crédits prévus pour les personnes âgées depuis la suppression du jour férié de 2003.

Pour tout contact
Pascal CHAMPVERT
Romain GIZOLME
Tel : 01 55 12 17 29



Retrouvez l'AD-PA sur Twitter : @AssociationADPA

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/pages/AD-PA/167671096759669>

BLOG : <http://ad-pa.blogspot.fr/>

L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées.